

# Chambre des Représentants.

---

## OUVERTURE DE LA SESSION LÉGISLATIVE DE 1855-1856.

( 15 NOVEMBRE 1855. )

---

### SÉANCE ROYALE.

---

#### DISCOURS DU ROI.

---

MESSIEURS,

Je reçois des marques réitérées de la confiance sympathique des gouvernements étrangers. Mon Fils bien-aimé, le Duc de Brabant, dans les divers pays qu'il vient de visiter, a pu reconnaître, par l'accueil qu'il y a reçu, quel rang élevé notre Patrie occupe entre les Nations. Comme père et comme Roi, j'ai été heureux de constater l'existence de ces sentiments unanimes.

La situation intérieure du pays, en présence des difficultés des temps, est généralement satisfaisante. Cependant, au milieu de tant d'éléments de prospérité et de sécurité, mon cœur s'émeut à la vue des épreuves douloureuses que nous fait subir le haut prix des subsistances. Déjà le Gouvernement, les administrations locales, les associations particulières, se sont unis dans un même sentiment de solidarité nationale. Vous vous ferez un devoir de seconder ce mouvement. Vous examinerez, avec un bienveillant empressement, les propositions qui vous seront soumises dans le but de favoriser le travail et de faciliter l'alimentation des populations si dignes de notre sollicitude. Je compte sur le concours de tous les dévouements et sur la protection de la Providence.

Les circonstances donnent un intérêt d'actualité au projet de loi qui vous sera présenté relativement aux institutions de bienfaisance et aux fondations de charité.

L'instruction à tous les degrés doit être, pour les pouvoirs publics comme pour les familles, un objet de constantes préoccupations. Vous aurez à résoudre, sous le double rapport de la liberté et de la science, la question de l'organisation des jurys d'examen universitaires.

Les lettres et les arts attestent, par leurs progrès, le développement de la vie intellectuelle du pays. Notre École a su, dans deux expositions simultanées, se distinguer par les œuvres les plus remarquables.

C'est avec un légitime orgueil que, dans le concours ouvert par la France entre tous les peuples producteurs, la Belgique a vu apprécier la position éminente que lui ont faite son agriculture et son industrie.

Le commerce se maintient dans un état prospère ; nos relations avec les contrées lointaines continuent à s'étendre. Les Chambres apprendront avec intérêt qu'aux deux services de navigation à vapeur vers les États-Unis et le Brésil, qui seront prochainement exploités, viendra se joindre une ligne nouvelle, dirigée vers le Levant.

Vous aurez à examiner des modifications à la loi d'accise sur le sucre. Elles auront pour objet d'augmenter le revenu public et de concourir ainsi au maintien de notre équilibre financier.

Un projet de loi relatif au timbre des effets de commerce, un autre relatif aux conseils de prud'hommes seront soumis à vos délibérations.

Les études pour la révision du Code pénal se poursuivent. Le deuxième livre pourra vous être présenté pendant la session actuelle.

Vous serez appelés également à refondre et à compléter la législation sur l'organisation judiciaire.

L'armée, par son instruction et par sa discipline, continue à se montrer digne de la sollicitude du Gouvernement et de la bienveillance des Chambres. De même que la garde civique, elle ne cesse de donner des gages de son dévouement à nos institutions.

Une commission, instituée par mon Gouvernement, est chargée d'examiner toutes les questions qui concernent la marine militaire.

Plusieurs travaux d'utilité publique sont en voie d'exécution. Mon Gouvernement considère comme un devoir d'en poursuivre le prompt achèvement.

Une grande activité est déployée sur les lignes des chemins de fer concédés, qui sont en majeure partie terminées et mises en exploitation.

L'industrie privée a formulé de nouvelles demandes pour associer ses capitaux à l'œuvre nationale des chemins de fer. Vous aurez à les apprécier.

Ces travaux, dans leur ensemble, fourniront des ressources opportunes aux classes laborieuses de toutes nos provinces.

Messieurs, nous venons de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de notre indépendance. Si cette indépendance a été féconde en bienfaits pour le pays, si, accueillie à son origine avec quelque défiance, elle est entourée aujourd'hui de l'estime et de la sympathie des gouvernements et des peuples, nous le devons à cet esprit de modération et de droiture qui fait le fond du caractère national et qui doit constituer la base de notre politique. Mon Gouvernement est pénétré de cet esprit ; j'aime à croire que le concours loyal des Chambres ne lui sera pas défaut.

---